



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

Décembre 2023 N° 49

Photo du drone Fier d'Ars 30/09/23



Chers adhérents de l'AUPAR,

Le débat public qui a suivi notre Assemblée Générale le 3 août dernier, en présence de MME PETINIAUD-GROS maire d'Ars en Ré, de M. Etienne CAILLAUD premier adjoint en charge du port et de M. Patrice RAFFARIN conseiller départemental et maire de Rivedoux, qui nous ont tous fait l'honneur d'être présents, a été un moment important.

Nous avons pu les alerter à nouveau sur notre constat préoccupant concernant l'absence de dragage du Fier gagné par l'ensablement et le risque d'isolement de notre port en gestion municipale alors que nombreux, y compris sur Ré, sont ceux passés en gestion départementale permettant une synergie évidente et des budgets adaptés !

Le dragage des 5000m³ fait en urgence cet été à l'entrée du port a sauvé la saison 2023 ; Encore merci à notre municipalité de l'avoir obtenu. Ce ne sera toutefois pas suffisant pour l'avenir si le dragage complet du Fier n'est pas réalisé rapidement.

Tous nos élus ont paru sensibles à nos arguments pour activer mieux encore leurs actions vers les décideurs pour le dévasage du Fier avant qu'il ne soit trop tard mais aussi, sans urgence hélas, pour étudier « avantages et inconvénients » dans l'hypothèse d'un transfert de gestion vers le département ! Sans attendre, nous avons aussi alerté la présidente du département sur ces sujets et nous lui avons demandé un entretien. A suivre donc !

Depuis, l'AUPAR a fait réaliser un reportage photos/ vidéo par un drone au-dessus du Fier à marée basse le 30 septembre (coef 112), celui-ci confirme l'envasement critique sur plusieurs zones. Ce reportage a été présenté à M. CAILLAUD et nul doute qu'il enrichira les argumentaires des uns et des autres pour les débats à venir. La vidéo est accessible sur votre ordinateur via ce lien : [FIERS d'ARS sept 2023](#) (voir aussi la photo en tête de page).

Pour 2024, l'AUPAR propose à nouveau des sorties en flottille et des rencontres avec vous lors des apéros marée basse qui suivent les conseils d'administration. A noter aussi un dîner festif avec nos amis du CNAR à la suite du banc du Bucheron « huîtres » de juillet.

Votre certificat fiscal de paiement va vous être transmis sous peu (si vous êtes à jour de cotisation 2023) avec l'appel à cotisation 2024 inchangée à 30€ et l'annuaire des marées 2024.

Soyez assurés que l'AUPAR reste mobilisée pour défendre vos intérêts d'usagers du port et plus globalement pour défendre aussi le droit à naviguer dans le respect de notre environnement privilégié.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024 pour vous et vos proches.

Jean-Luc BENARD et le Conseil d'Administration.

ASSEMBLEE GENERALE du 3 AOÛT 2023

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

- Président : Jean-Luc BENARD,
- Vice-Président : Jean-Bernard ANSOUD,
- Trésorier : Jean-Jacques BLANC,
- Secrétaire : Jean-Claude PERIN,
- Isabelle GAU-VERDON, Bernard GAU-VERDON, Jean-Claude JEGOU, Richard LE CORRE, Alain PROUST

CONSEIL PORTUAIRE / TRAVAUX

Le dernier Conseil Portuaire de l'année 2023 qui traite notamment du bilan 2023 et des tarifs 2024 est fixé le 20 décembre. Nous vous adresserons son compte rendu et notre commentaire en janvier 2024.

PROGRAMME DES ACTIVITES 2024

Apéro marée basse après les conseils d'administration au local AUPAR sur l'îlot du port :

- Les dimanches 14/04, 12/05, 9/06, 7/07, 18/08, 22/09, 20/10

Sorties en flottille sous réserve de météo favorable :

- 27 au 29/05 : Ars - La Rochelle - Rochefort A/R,
- 27 au 30/06 : Ars – Saint Denis d'Oléron – Boyardville A/R,
- 10 au 14/09 : Ars – Bourgenay – Les Sables d'Olonne A/R

Animations :

- 7 au 8/06 : Fête du Port et de la Sardine,
- 23/07 : Journée festive AUPAR/CNAR Pique-nique Banc du Bucheron avec huîtres offertes + dîner (avec participation) au CNAR,
- 4/08 : OFNI (Objets Flottants Non Identifiés),
- 8/08 : Assemblée Générale suivie d'un déjeuner sur le port,
- 22/08 : Banc du Bucheron avec huîtres,
- 05/09 : Journée SNSM,
- 01 au 06/10 : Grand Pavois

ACTUALITE AUPAR

- En attente d'un rendez-vous avec la présidente du département pour le dragage du Fier et la gestion des ports suite à notre courrier,
- Participation au Conseil Portuaire du 20/12/2023,
- Participation à la réunion sur l'entretien du Fier à l'initiative de la municipalité,
- Site internet AUPAR en cours d'actualisation

ANNUAIRE DES MAREES 2024

Attendu 2^{ème} semaine de décembre 2023, il vous sera adressé aussitôt par courrier postal accompagné de votre certificat fiscal 2023 et de l'appel à cotisation pour l'exercice 2024.

Photo du drone Fier d'Ars en Ré 30/09/23



AUPAR (Association des Usagers du Port d'Ars en Ré BP 22 - 17590 Ars en Ré) « aupar.ars@gmail.com »

Association déclarée selon la loi du 1^{er} juillet 1901 - n° 22- publiée au JO du 31 mai 1989